

MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 48 • mars 2016

8 MARS

OBJECTIF 50-50 D'ICI 2030



DOSSIER : 8 MARS 2016

TOMBOUCTOU : LES FORCES DE SÉCURITÉ MALIENNE OUTILLÉES EN MATIÈRE DE RENSEIGNEMENT ET DE LUTTE ANTI-TERRORISTE

LA MINUSMA OFFRE UNE ASSISTANCE MÉDICALE AUX PERSONNES VULNÉRABLES À TOMBOUCTOU

**MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX**

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

3 8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME: LA MINUSMA AIDE LES FEMMES MALIENNES À TROUVER LEUR PLACE

4 AU MALI, LES FEMMES ONT CÉLÉBRÉ LE 8 MARS AVEC SUCCÈS

6 GAO ET MÉNAKA CÉLÈBENT LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

9 LA JOURNÉE DE LA FEMME À TOMBOUCTOU

10 LA MINUSMA REND HOMMAGE AUX FEMMES QUI JOUENT DES RÔLES IMPORTANTS DANS LEURS COMMUNAUTÉS

12 PHOTOS DU JOUR ! PORTRAITS DE FEMMES

13 MESSAGE PRONONCÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

14 TOMBOUCTOU : LES FORCES DE SÉCURITÉ MALIENNE OUTILLÉES EN MATIÈRE DE RENSEIGNEMENT ET DE LUTTE ANTI-TERRORISTE

15 L'UNITÉ SALVADORIENNE DE LA MINUSMA SOUTIENT LE CENTRE DE RÉFÉRENCE DU BASKET BALL DE TOMBOUCTOU

16 LA MINUSMA OFFRE UNE ASSISTANCE MÉDICALE AUX PERSONNES VULNÉRABLES À TOMBOUCTOU

17 L'ACTUALITÉ DE LA MINUSMA EN BREF

18 COMMUNIQUÉS



4



6



14



15



16



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document que si cela est nécessaire !

8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME : LA MINUSMA AIDE LES FEMMES MALIENNES À TROUVER LEUR PLACE



La question des droits des femmes est au centre des interventions de la MINUSMA et c'est à ce titre que la Mission participera demain 8 mars, au Palais de la culture Amadou Hampaté Ba de Bamako, à la célébration officielle de la journée internationale de la femme (JIF) sous le thème national «Egalité, Genre et Autonomisation de la Femme».

Le thème international de la journée est « La parité en 2030 : avancer plus vite vers l'égalité des sexes! ». L'objectif principal de la journée est de promouvoir l'égalité homme-femme pour le développement durable. A cette occasion, tous les secteurs de la vie nationale ainsi que les partenaires au développement du Mali, tant du secteur public que privé, vont participer à cet événement visant à mettre la lumière sur la situation des femmes maliennes et à faire des plaidoyers pour leur avancement.

La célébration de la journée va donc se référer à ce thème qui met un accent sur la définition des moyens nécessaires à l'accélération de l'Agenda 2030 récemment déterminé par la Communauté internationale. Le thème met également une importance particulière sur la création d'un élan pour la mise en œuvre effective des nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD) dont une des composantes prône l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles afin de parvenir à un développement harmonieux et durable.

Le choix du thème national concilie le thème international et la volonté du gouvernement du Mali qui repose sur la nécessité de parvenir à une nation malienne réconciliée, solidaire et en paix. La célébration de la JIF est l'occasion pour

le Gouvernement du Mali, ses partenaires et les organisations de la société civile de s'évaluer sur le pas franchi dans le domaine de l'égalité et de la parité à travers notamment la mise en œuvre des instruments et stratégies en la matière. Parmi ces documents de politique déjà élaborés l'on peut citer le Plan d'action genre et le Plan d'actions national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité portant sur "Femmes, paix et sécurité", faisant lui-même partie des mécanismes de suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation.

Ces documents produits avec l'appui substantiel de la MINUSMA stipulent globalement que les niveaux de participation et de représentation de la femme malienne soient rehaussés, en particulier, à travers l'élimination de certaines barrières telles que le faible taux de scolarisation des filles, la lutte contre les violences, les discriminations et autres brimades dont les femmes sont victimes dans la société malienne. Les Unités Genre et Protection de la femme de la MINUSMA appuient les autorités maliennes et les organisations de la société civile qui travaillent dans ce sens.

La journée de réflexion sur le thème choisi doit amener les femmes et les hommes à non seulement mieux appréhender le rôle de la femme malienne dans l'atteinte des ODD mais aussi aider à réfléchir sur les stratégies à adopter pour que la mise en œuvre de tous les ODD au Mali prennent en compte l'égalité des sexes, afin d'assurer qu'au Mali, les hommes et les femmes participent équitablement au développement. Une toile d'engagement sera signée par les personnalités

AU MALI, LES FEMMES ONT CÉLÉBRÉ LE 8 MARS AVEC SUCCÈS



Les femmes maliennes regroupées au sein de plusieurs associations se sont appropriées la journée du 8 mars pour sensibiliser la population et les décideurs sur leurs droits et l'égalité pour tous. Au menu de la célébration, différentes activités organisées par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, appuyé par ses partenaires techniques et financiers, au nombre desquels la MINUSMA, ONU FEMMES, la CEDEAO et d'autres acteurs bilatéraux.

Cette 22ème édition de la Journée, célébrée au Mali sous le thème "Égalité, Genre et Autonomisation de la Femme" se situe dans la campagne mondiale sur le genre et trouve son ancrage dans le thème international "Planète 50-50 d'ici 2030 : Franchissons le pas pour l'égalité des sexes". Le 8 mars est donc un événement spécial qui rassemble toutes les femmes, pour faire avancer l'égalité des sexes au sein de la société.

FAIRE ENTENDRE LES VOIX DES FEMMES AFIN D'AMÉLIORER LEUR SITUATION

La commémoration de cette journée constitue en effet pour beaucoup de femmes une opportunité d'échanger sur les questions de société et surtout d'examiner le pas franchi dans le domaine de l'égalité entre hommes et femmes et celui qui reste à faire. Il s'agit aussi d'analyser les atouts et les obstacles afin de les contourner, pour aboutir à l'émergence effective de la femme dans la société malienne. C'est le lieu de faire le bilan, en termes de progrès

réalisés, de victoires acquises par les femmes maliennes, d'acquis à consolider et de faiblesses à corriger. La journée permet également d'examiner en particulier la mise en application de la Résolution 1325 des Nations Unies sur Femmes, paix et sécurité, document pour lequel le Mali vient de se doter d'un Plan d'actions national.

Les activités marquant la journée ont commencé vers 10 heures pour finir deux heures plus tard et ont eu lieu au Palais de la culture Amadou Hampaté Ba. La célébration de cette journée internationale de la femme a été mise à profit par les femmes pour regarder des films sur leur situation au Mali, d'échanger sur les différents aspects de la vie quotidienne. Au Mali, chaque fois que l'on parle d'égalité entre les sexes, de droits des femmes, l'on se heurte à des stéréotypes du genre : "il y a des sujets plus importants, il y a des thèmes plus urgents...", des propos qui banalisent l'action envers plus de la moitié de la population et qu'il convient d'abandonner.

L'AUTONOMISATION DES FEMMES FERA AVANCER LA SOCIÉTÉ

Présent à la cérémonie, M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA a délivré le message de M. Ban Ki-moon à l'occasion de la journée. Ce message insiste sur l'autonomisation des femmes, l'égalité des sexes et la nécessité de prendre des mesures urgentes pour y parvenir. Le Représentant spécial a ensuite salué les femmes maliennes pour « les actes de courage et de détermination qu'elles accomplissent au quotidien, notamment en

matière de recherche de la paix, de réconciliation nationale et surtout de cohésion sociale ». Il a invité les plus hautes autorités maliennes à accorder davantage d'attention à l'amélioration du sort des femmes. Pour M. Annadif, « la loi sur le quota est une avancée appréciable » dans la condition de la femme malienne.

A sa suite, le Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Mme Sangaré Oumou Ba, a fait un plaidoyer pour améliorer les conditions socio-économiques et le statut de la femme. Elle a attiré l'attention sur la participation des femmes maliennes au destin commun du Mali, depuis l'indépendance jusqu'aux premières heures de l'occupation.

Le Ministre Oumou Ba dira à ce propos que « les femmes, sans distinction d'ethnies, filles, mères et grandes mères sont sorties massivement pour colmater les failles occasionnés aux remparts de la patrie », ajoutant qu'« elles se sont montrées déterminées dans toutes les localités à offrir leurs poitrines aux balles des agresseurs ». Pour elle, « il est indéniable qu'une croissance économique soutenue, inclusive et durable dépend de la suppression des obstacles à l'autonomisation des femmes et de nos filles ». Une manière d'inviter les plus hautes autorités présentes à mettre en place des politiques favorables à l'épanouissement des femmes.

En vue d'améliorer la situation des femmes et garantir leur accès à des

sources de revenus, le Président Ibrahim Boubacar Keita a remis un chèque du Fonds d'appui à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant (FAFE) au Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Les personnalités présentes ont tour à tour procédé à la signature d'une toile géante pour soutenir la participation de la femme à la vie publique du Mali.

La journée du 8 mars pour les droits des femmes au Mali a été un grand succès. Inoubliable dans la mémoire des femmes maliennes qui l'ont commémorée de Kayes à Kidal, elle leur donnera la force nécessaire pour continuer à lutter pour l'égalité les 364 autres jours de l'année.



GAO ET MÉNAKA CÉLÈBRENT LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME



Révêtues du traditionnel pagne confectionné pour la circonstance, sur lequel on pouvait lire « Se rassembler pour une plus grande prise de conscience de l'égalité pour les femmes et les filles », les femmes de la ville de Gao ont réussi une mobilisation totale pour la célébration de la Journée internationale de la femme, ce mardi 8 mars 2016 à Gao.

L'évènement s'est tenu à la Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille (DRPFEF), en présence du Gouverneur de la région de Gao, M. Seydou Traoré. Également présents, les autorités régionales tant civiles que militaires, les représentants de la MINUSMA, des agences des Nations unies et des organisations non gouvernementales internationales, les responsables des associations de femmes et de jeunes ainsi que ceux des associations et organisations de la société civile, les radios libres de Gao et l'ORTM. Les femmes déplacées de Kidal ont aussi pris part à cette célébration.

L'ambiance était à la fête. Les femmes ont participé massivement à cette journée à côté de Mme Haidara Aissatoune Sangho, Directrice de la DRPFEF, qui au cours de son mot de bienvenue, a remercié toute l'assistance pour avoir répondu à son invitation. « Permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'avoir répondu à notre invitation. Ensemble, nous respectons une tradition, celle de la célébration de la Journée internationale de la femme » a-t-elle déclaré.

Se référant au thème national pour la journée, à savoir 'Égalité, genre et autonomisation de la femme', Mme la Directrice de la DRPFEF a souligné que : « la promotion de la femme est une des priorités des hautes autorités du Mali. Avec l'adoption le 24 novembre 2010 de la Politique Nationale Genre (PNG), le Gouvernement du Mali s'est résolument engagé pour la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. De façon spécifique, la PNG/

Mali cible le renforcement de la capacité économique des femmes, la reconnaissance de la contribution des femmes au développement économique par leur insertion aux circuits et à l'accès égal aux opportunités économiques, à l'emploi et aux facteurs de production ».

Parlant de l'autonomisation de la femme, le Gouverneur de la région de Gao a déclaré que « beaucoup d'efforts ont été consentis par les autorités, mais beaucoup reste à faire dans le sens de l'égalité des sexes inscrite dans la protection des droits des femmes en vue de favoriser leur pleine participation au processus de développement du pays ». Il a ensuite invité les femmes à plus d'engagement et d'implication pour ramener les filles et les fils du pays vers l'entente et la cohésion, gage du développement harmonieux tant souhaité.

Mme Houlematou Touré, directrice retraitée du Centre d'application

pédagogique, a mis l'accent sur l'autonomisation des femmes et des filles et l'égalité des sexes. « L'investissement dans l'autonomisation économique de la femme est la voie la plus sûre vers l'égalité des sexes, l'éradication de la pauvreté et une croissance économique inclusive. Les femmes apportent une contribution énorme à l'économie » a-t-elle affirmé.

M. Sékou Traoré, chef du sous-bureau ONU Femmes à Gao, a plaidé pour la prise en compte de l'égalité genre et à la création de situation favorable à l'autonomisation de la femme pour un développement durable. Il a précisé « qu'il ne s'agit point de créer ou de chercher d'autres facteurs, mais plutôt de donner aux femmes une chance égale pour leur participation dans les instances de prises de décisions, de leur implication dans les différents processus de développement du pays, de prendre en compte dans les planifications des différents budgets, les préoccupations des femmes en ayant une idée distributive équitable ». Il a aussi indiqué que « ONU Femmes a mis à la disposition de 24 groupements de femmes de Gao, Taboye et Soni Aliber en 2013 la valeur de 30 millions de CFA pour le relèvement économique au profit de 600 femmes déplacées retournées et restées dans la région de Gao juste après l'occupation. De 2015 à nos jours, son organisation a appuyé 750 femmes de 19 groupements de Bourem, d'Ansongo et de Gao pour un montant de 42 millions de CFA ». M. Sékou Traoré a terminé son allocution en déclarant « Vive la femme malienne dans un Mali où les hommes et les femmes jouissent du même droit pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) ! ».

La célébration de la Journée internationale de la femme à Gao fût une occasion pour remercier Mme Maiga Fatoumata Touré, directrice de l'ONG Greffa, pour son engagement actif à l'émergence de la femme rurale. Le diplôme de mérite lui a été décerné par le Préfet du Cercle de Gao. Elle a profité de cette journée pour indiquer que « le 8 mars est une journée, c'est aussi un mois, une année. Bref, c'est toute la vie ». Cependant, elle s'inquiète que la femme continue de faire l'objet de

plusieurs abus physiques ou sexuels et de privation de ses droits les plus élémentaires. Toutefois, la Directrice de l'ONG Greffa reconnaît qu'il y a eu des progrès considérables dans le domaine des droits de la femme, même s'il restait encore du chemin à parcourir. Elle a conclu en disant « beaucoup de choses ont changé entre temps et je dirais que beaucoup de choses restent à faire, la lutte continue ».

Devant la Case de la Paix dans l'enceinte de la DRPFEF, les femmes ont exposé leurs produits. Dirigée par Mme Hautou Maiga, l'association ZEINA a saisi cette opportunité pour faire connaître ses principaux produits dont la farine de mil, le vermicelle de blé, le dah instantané, fonio précuit, feuille d'oignon naturelle, la confiture de datte sucré, les croquettes de gingembre. La pomme de terre, le céleri, l'oignon, la tomate, la carotte et le persil sont séchés et prêts à la consommation. L'association ZEINA a bénéficié de l'appui de la MINUSMA à travers son projet à impact rapide en Août 2015. Mme Hautou Maiga a lancé un appel en faveur de la paix en ces termes, « En cette journée spéciale du 8 mars, je lance un appel à toutes les filles et tous les fils du Mali pour que des efforts soient faits pour faire en sorte que la paix devienne une réalité et perdure dans notre pays ».

Parlant du retour à la paix, Mme Dadia Walet Mossa, conseillère communale de Kidal et présentement déplacée dans la région de Gao, a lancé un vibrant appel à la nation pour que soient créées des conditions favorisant la paix permettant ainsi aux maliens à vivre en paix.

Les élèves des classes de 6ème et 8ème années de l'Ecole Sosso-Koira avaient quand à eux préparé un sketch sur le thème de la célébration et ont exécuté des pas de danse Takamba, sous les applaudissements du public.

Mme Haidara Aissatoune Sangho de la DRPFEF a invité les partenaires techniques et financiers à poursuivre leurs efforts en vue d'accompagner l'Etat malien dans le cadre du respect des droits de la femme. Ceci dans le seul but d'atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD),

surtout de parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

UN 8 MARS CÉLÉBRÉ SOUS LE SIGNE DE LA PAIX ET LA RECONCILIATION À MÉNAKA ÉGALEMENT !

Elles étaient plus 400 femmes à avoir répondu à l'invitation dans la salle de conférence du Conseil régional. Le chef de village, le maire de la commune urbaine de Ménaka, les officiers de la division des droits de l'Homme, des Affaires civiles et de celle de l'Information publique et de la communication et du Chef du contingent Nigérien de la MINUSMA à Ménaka, tous étaient présents.

La journée internationale de la femme à Ménaka placée sous le thème local « Place de la femme dans la résolution des conflits », a été organisée par la section de l'information publique et de la communication en collaboration avec la cellule locale de la coordination des associations et ONG féminines (CAFO) et les sections des affaires civiles et des Droits de l'Homme de la MINUSMA.

« Je demande à toutes les femmes de Ménaka de s'impliquer davantage dans le processus de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu d'Alger, et la résolution des conflits dans notre région » a dit M. Nanoute, maire de Ménaka, aux nombreuses femmes venues de toutes les localités du cercle de Ménaka.

La cérémonie a été marquée par plusieurs interventions dont celles de la présidente locale de la CAFO Halimatou Sotbar, du chef de village Moussa Tiegoum, du maire de la commune urbaine de Ménaka, M. Nanoute et du représentant de la MINUSMA. A ces interventions s'ajoute la conférence débat co-animée par un consultant local, M. Youssef Sotbar et M. Moussa Ouoba de la section des droits de l'Homme de la MINUSMA à Gao. Le thème de la conférence a porté sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Les activités de la commémoration de la journée internationale de Gao ont continué ce 8 Mars au Conseil régional de Ménaka sur le même thème et

LA JOURNÉE DE LA FEMME À TOMBOUCTOU

C'est sous le thème "Égalité, genre et autonomisation de la femme" que les femmes de Tombouctou, conjointement avec leurs consœurs des Nations Unies, ont tenu une conférence aujourd'hui pour célébrer la Journée internationale de la femme.

Régionale de la Promotion de la Femme de la Famille et de l'Enfant DRPFEE, la représentante du chef du Bureau Régional de la MINUSMA, le Maire de la commune de Tombouctou et des représentants des ONG Internationales et Locales.

Le gouverneur de la région de Tombouctou a présidé la cérémonie au Centre Ahmed Baba avec la participation d'au moins 300 femmes des différentes communautés de Tombouctou et en présence de la Présidente de la Direction

Au cours de cette rencontre, les conférenciers ont évoqué les actes de courage et de détermination des femmes pour la paix tout le long de l'histoire du Mali.



dans les langues locales.

« Nous femmes de la région de Ménaka, avons décidé de ne plus accepter la passivité ou l'attentisme mais plutôt, de favoriser une participation effective à toutes les prises de décision et ce, à tous les niveaux. » a lancé madame Halimatou Sotbar, présidente locale de la CAFO. Les femmes de Ménaka ont profité de cette célébration pour lancer un appel pressant aux belligérants des différents affrontements intercommunautaires, à cesser immédiatement les hostilités en cours dans la région.

« Permettez-moi de ne pas passer sous silence, les affrontements intercommunautaires entre Dahoussahak et Iboguilitane d'une part, les Dahoussahak et les Peulhs d'autres parts, qui entament le léger mieux sécuritaire visible depuis quelques temps et qui risque de mettre à mal les efforts de paix enclenchés par le Mali et la communauté internationale. Eu égard à cette nouvelle situation dans notre région, nous femmes de Ménaka, lançons un appel aux belligérants de cesser immédiatement ces tueries insensées et invitons par la même occasion les autorités communales et administratives, les leaders coutumiers et religieux, les forces armées maliennes, Onusiennes et celles de la plateforme et de la CMA à faire cesser par tous les moyens ces affrontements qui n'ont que trop duré avec leurs cortèges d'assassinat à tout bout de champs » a déclaré la présidente de la cellule locale de la CAFO, madame Halimatou Sotbar.

L'IMPLICATION DES FEMMES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD ISSU DU PROCESSUS D'ALGER EST GAGE DE REUSSITE ET DE PAIX DURABLE AU MALI

Toujours le 8 mars, la MINUSMA à travers sa section de l'Information publique a appuyé l'Association pour le Progrès et la Défense des Femmes de Gao (APDF), dans le cadre de l'organisation d'un atelier de sensibilisation sur la Résolution 1325 du Conseil des Nations Unies et ses annexes, portant sur les femmes et la sécurité.

Prévu du 8 au 9 mars, cet atelier a été ouvert successivement par la Présidente nationale de l'APDF, Mme Fatoumata Siré Diakité, et M. Seydou Traoré, Gouverneur de la région de Gao, en présence d'une cinquantaine de femmes leaders provenant des Cercles de Gao, Ansongo, et Bourem, mais aussi de la région de Ménaka.

Mme Samantha Buonvino de l'Unité "Outreach" de la section PIO a fait un exposé sur la Résolution 1325, son contenu et sa mise en œuvre, faisant également référence au Plan d'Action National du Mali 2015-2017, récemment lancé à Bamako et financé à hauteur de 9 milliards et 368 millions CFA par la MINUSMA, l'ONU Femmes, et les Royaumes de Suède et des Pays-Bas.

Selon Mme Buonvino, « comprendre l'importance de cette résolution signifie également prendre action pour sa mise en œuvre. En tant que femmes, nous ne devons pas nous

limiter à suivre l'application du Plan d'Action National. Nous devons nous impliquer et participer directement au processus de paix. Les groupements de femmes peuvent agir au niveau du plaidoyer, de la sensibilisation et de la mobilisation, de la formation en matière de genre, entre autres. Les outils indispensables pour agir sont notre intellect et notre volonté ».

Tous les Etats membres des Nations Unies sont tenus d'appliquer et de mettre en œuvre la Résolution 1325, donc les réseaux de femmes peuvent partager leurs expériences, apprendre des erreurs et bâtir sur les succès des unes et des autres pour avancer. La résolution 1325 reconnaît que les hommes et les femmes sont affectés différemment par les conflits armés et que pour bâtir une paix durable les femmes doivent être entièrement impliquées dans le domaine de la sécurité. Sans la participation des femmes, les stratégies de paix, de développement et de reconstruction sont affaiblies.

L'architecture d'une paix et d'une stabilité durable, nécessitent une implication tant des femmes que des hommes. L'activité de l'APDF permettra aux femmes leaders de mieux comprendre cette résolution et finalement de mieux savoir se situer dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paix. Mme Fatoumata Siré Diakité, ancienne ambassadrice du Mali en Allemagne, a assuré que cette activité, organisée à Gao, sera par la suite répliquée dans la ville de Tombouctou.



LA MINUSMA REND HOMMAGE AUX FEMMES QUI JOUENT DES RÔLES IMPORTANTS DANS LEURS COMMUNAUTÉS



A l'occasion de la Journée Internationale de la femme (JIF), célébrée le 8 mars de chaque année, l'Unité Genre de la MINUSMA a organisé aujourd'hui vendredi, au siège de la Mission à Bamako, une matinée d'échanges afin de rendre hommage aux femmes maliennes, particulièrement celles victimes de la crise du Nord et celles venues les assister dans le cadre de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali. Une minute de silence a été observée en la mémoire de l'Adjudant Micheline Lamah du contingent guinéen qui, dans sa volonté de ramener la paix au Mali, a perdu la vie à Kidal le 12 février, juste un mois avant cette célébration.

La tenue de la rencontre sous le thème « Pour un monde 50-50 en 2030 : Franchissons le pas pour l'égalité des sexes » fut une opportunité de présenter, à travers films et témoignages directs, les réalisations faites et autres actions entreprises par des femmes dans le cadre du processus de paix et de réconciliation amorcé au Mali. En campant le décor de la cérémonie de ce matin, Jacoba Tineke Hartmans, Chef de l'Unité Genre de la MINUSMA dira que la JIF est l'occasion de « faire le bilan des progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes et l'autonomisation des femmes » mais aussi de « faire le bilan et de relever les obstacles que la MINUSMA doit surmonter en terme de promotion de la carrière de son corps féminin », conformément à la politique

genre de la Direction des Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies.

Dans le domaine uniquement civil, les femmes au sein de la MINUSMA ne représentent que 25 % du personnel de catégorie supérieure, 29% du personnel international, 30% dans le Programme des Volontaires des Nations Unies et seulement 20% du personnel national. Des chiffres largement en deçà de l'objectif de 50% visant la parité des sexes au sein des missions de terrain et auxquels il est nécessaire d'apporter des corrections.

“AUCUN PAYS AU MONDE N'A RÉUSSI UN PROCESSUS DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION SANS QUE LA FEMME N'Y OCCUPE UNE PLACE DE CHOIX”

RSSG Annadif

A sujet de la faible représentativité des femmes, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, M. Mahamat Saleh Annadif dira dans son allocution : « Je m'engagerai pour que votre rôle soit le plus valorisé ». Il a fait savoir qu'aucun pays au monde n'a réussi le processus de paix et de réconciliation sans que la femme n'y occupe

une place de choix. Pour lui, les femmes dont les parcours viennent d'être présentés sont « des exemples à suivre ». M. Annadif a également invité les hommes et les femmes à combattre, de commun accord, le plus grand ennemi de la paix et du développement que sont les violences faites aux femmes. Joignant le geste à la parole et comme marque de soutien à la lutte contre les violences basées sur le genre en période de crise, M. Annadif a apposé sa signature sur le drapeau géant confectionné pour la circonstance. On pouvait y lire : « Tolérance zéro, impunité zéro », un engagement fort que le Représentant spécial entend maintenir.

Les situations post-conflit ou post-crise comme celle que connaît le Mali sont en effet marquées par des défis en matière de sécurité et de développement rendant difficile l'action des autorités locales et des partenaires techniques et financiers. Pour

les organisateurs de la session, donner la parole aux femmes est un moyen de rappeler que tout processus de réconciliation passe par la reconnaissance du rôle de la femme dans la société, la nécessaire attention et le traitement approprié aux cas de violations des droits de la femme et des violences de tous ordres qu'elles subissent. De son côté, le Secrétaire général du Ministère de la Promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille, Mohamed Attaher Maiga, qui intervenait au nom du Ministre en déplacement, a loué les efforts effectués par la MINUSMA dans les domaines du respect et de la protection des droits des femmes. Il a à cet effet rappelé l'importance de la mise en œuvre de la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur « Femmes, paix et sécurité » dans le contexte post-crise du Mali, tout en soulignant l'implication des femmes au processus de réforme du secteur de la sécurité et à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au

Mali. Si les femmes représentent 52% de la population malienne, la paix, la réconciliation et le développement durable sont impossibles sans leur implication aux processus de prise de décisions et de gestion des collectivités. La journée de promotion ainsi organisée par l'Unité Genre de la MINUSMA a permis de présenter les réussites de plusieurs catégories de femmes et de faire le plaidoyer pour rehausser le taux de participation des femmes aux instances de prise de décision (actuellement fixé à 30%) et aux opérations de paix en vue d'atteindre l'objectif de 50-50 visé par cette journée. La balle est donc à présent dans le camp des femmes elles-mêmes. Leur adhésion et leur participation active dans des associations leur permettra de devenir autonomes et de réaliser le thème de la journée afin que le développement du Mali suive la paix et la sécurité.



PHOTOS DU JOUR ! PORTRAITS DE FEMMES

LE 8 MARS 16

Adam Sissoko, Mali, Journaliste de la Radio des Nations Unies MIKADO FM au Mali : « Chaque jour, avant d'animer mon émission matinale, je ne pense qu'à une chose : donner la parole aux auditeurs et auditrices de toutes les régions du Mali afin qu'ils véhiculent des messages de paix. Le but est de leur faire comprendre que le Mali est un et indivisible et que la radio de la paix au Mali est là pour la paix, rien que la paix ».

LE 9 MARS

Petra, Suède, Sergent du contingent suédois de la MINUSMA à Tombouctou : « Depuis que je suis née, j'ai toujours considéré la paix comme quelque chose d'acquis et je crois que tout le monde devrait avoir ce même droit. Je veux que cela devienne une réalité, c'est pour cette raison que je suis ici. Je voudrais que tous les maliens se sentent en sécurité dans leurs maisons ».

LE 10 MARS

Kéléwou ESSOLAKINA, Togo, Maréchal des logis des Forces de Police Constituée de la MINUSMA à Mopti : « Je suis une gendarme, formée et prête à affronter toute éventualité sur le terrain comme mes collègues hommes. Mon message pour les maliens est que, je prie tous les jours pour que ce pays retrouve la paix et la stabilité. C'est pour cette raison que je suis très fière d'être au Mali pour aider ce pays ».

LE 11 MARS 16

Aïchatou Ousmane, Niger, Capitaine et officier CIMIC au niveau du secteur Est de la MINUSMA à Gao : « Je suis une femme, je suis mère et je suis militaire. Le métier des armes est une vocation et personnellement j'aime l'armée, raison pour laquelle je me suis engagée dans les forces. Mon message le plus fort à l'endroit de mes frères et sœurs maliens est qu'ils comprennent que la paix se fait avec deux personnes, un homme et une femme ».

LE 14 MARS

Karla Contreras de Monténégro, Salvador, Spécialiste médicale du contingent salvadorien de la MINUSMA à Tombouctou : « C'est la première fois que le Salvador participe à une mission de maintien de paix des Nations Unies. En même temps c'est la première fois que les femmes militaires font partie d'une mission. Pour moi c'est un grand honneur d'en faire partie et de contribuer à cette noble cause : apporter la stabilité au Mali ».

LE 15 MARS

Selvy Rau, Indonésie, Commandant major du contingent indonésien de Tombouctou : « Avant de venir ici, je ne connaissais le Mali qu'à travers les informations des chaînes de télévision, internet et la carte de l'Afrique. Une fois arrivée, j'ai découvert un immense pays composé d'ethnies diverses. Un pays dont les habitants sont accueillants, gentils et très généreux. Pour moi, c'est une chance et une opportunité en tant que femme de faire partie de la mission de maintien de paix pour le Mali ».



MESSAGE PRONONCÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

D'UN PLAFOND DE VERRE À UN SOL JONCHÉ DE TESSONS

Au cours de mon enfance, pendant l'après-guerre en Corée, je me souviens d'une tradition que j'avais observée, qui m'avait intrigué : les femmes qui allaient accoucher laissaient leurs chaussures sur le seuil de la porte et lançaient un coup d'œil apeuré. « Elles se demandent si elles vont jamais les porter à nouveau », m'avait expliqué ma mère. Plus d'un siècle plus tard, ce souvenir continue de me hanter. Dans les régions pauvres dans le monde d'aujourd'hui, les femmes risquent encore de mourir en couches, alors que la mortalité maternelle fait partie des nombreux dangers évitables. Des bébés de sexe féminin subissent trop souvent encore des mutilations génitales. Des filles sont attaquées en chemin à l'école. Des corps de femmes deviennent des zones de bataille pendant les guerres. Des veuves marginalisées s'appauvrissent.

LA SEULE FAÇON DE RÉSOUDRE CES PROBLÈMES, C'EST DE DONNER AUX FEMMES LES MOYENS DE DEVENIR DES AGENTS DU CHANGEMENT.

Pendant plus de neuf ans, j'ai appliqué cette philosophie à l'Organisation des Nations Unies. Nous avons brisé tellement de plafonds de verre que le sol est jonché de tessons. Nous balayons les hypothèses et les préjugés du passé, afin que les femmes puissent franchir de nouvelles frontières.

J'ai désigné la première femme commandante d'une force des Nations Unies, et j'ai fait en sorte que les femmes soient représentées au plus haut sommet de l'Organisation. Les femmes sont à présent des dirigeantes au cœur de la paix et de la sécurité, domaine qui était l'apanage exclusif des hommes. Lorsque je suis arrivé à l'ONU, aucune femme ne dirigeait une mission de paix sur le terrain. Aujourd'hui, un quart des missions de paix de l'ONU sont dirigées par des femmes, c'est loin d'être suffisant, mais cela constitue déjà un grand progrès.

J'ai signé près de 150 lettres dans lesquelles je nommais des femmes à des postes de sous-secrétaire générale ou de secrétaire générale adjointe. Certaines, de renommée mondiale, avaient déjà occupé les postes les plus élevés au sein de leur gouvernement, d'autres l'ont ensuite fait en retournant dans leur pays d'origine. Toutes m'ont aidé à démontrer que souvent, une femme est le meilleur candidat à un poste.

Pour veiller à pérenniser ces progrès qui sont réels, nous avons instauré un cadre qui met le système des Nations Unies tout entier face à ses responsabilités. Alors que l'égalité des sexes était perçue comme une idée fort louable, c'est aujourd'hui une politique fermement appliquée. Avant, la formation à la problématique hommes-femmes était facultative; aujourd'hui, elle est obligatoire pour un nombre toujours grandissant de membres du personnel de l'ONU. Dans le passé, seuls quelques budgets consacraient des ressources à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes; aujourd'hui c'est devenu la pratique pour un budget sur trois, et ce n'est pas fini.

Confucius nous a appris que pour mettre de l'ordre dans le monde, il fallait commencer par définir son propre cercle. Armé de la preuve selon laquelle des dirigeantes femmes à l'ONU constituent un précieux atout, je me suis exprimé en faveur de l'autonomisation des femmes partout. J'ai pris la parole devant des parlements, des universités, au cours de rassemblements publics, d'entretiens privés avec des chefs d'État et de gouvernement, de réunions avec des responsables d'entreprises et de discussions franches avec des hommes puissants à la tête de sociétés patriarcales rigides. J'ai insisté partout sur l'égalité des femmes et les mesures urgentes à prendre pour y parvenir.

Lorsque j'ai pris mes fonctions, il existait encore neuf parlements au monde, qui ne comptaient aucune femme. Nous avons aidé à réduire ce chiffre à quatre. J'ai lancé en 2008 la campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes »; aujourd'hui, nombre de chefs d'État et de gouvernement et de ministres, des centaines de parlementaires et des millions de personnes ont adhéré à l'appel à l'action.

J'étais le premier homme à rallier la campagne HeForShe; plus d'un million de personnes l'ont fait, depuis. J'ai défendu des activistes qui ont préconisé l'abandon des mutilations féminines et j'ai été enchanté lorsque l'Assemblée générale a adopté la première résolution de son histoire en vue de soutenir cet objectif. Je me fais l'écho des appels lancés par nombre de personnes qui savent que les femmes peuvent nous aider avec beaucoup de succès à mettre en œuvre notre audacieux Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à faire avancer l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

En cette Journée internationale de la femme, je continue d'être scandalisé par le déni des droits des femmes et des filles, mais je suis encouragé par l'action des personnes, partout au monde, qui savent que l'autonomisation des femmes fera avancer la société. Consacrons-y des fonds suffisants, sensibilisons courageusement l'opinion et manifestons une volonté inébranlable, pour parvenir à une plus grande égalité des sexes dans le monde. C'est le plus grand investissement qui soit, dans notre avenir partagé.

TOMBOUCTOU : LES FORCES DE SÉCURITÉ MALIENNE OUTILLÉES EN MATIÈRE DE RENSEIGNEMENT ET DE LUTTE ANTI-TERRORISTE



18 éléments des Forces de sécurité maliennes, issus de la Gendarmerie, de la Police et de la Garde Nationale ainsi que des services pénitentiaires, de la douane et de la Protection Civile, ont participé du 22 février au 4 mars 2016 à une formation sur les renseignements généraux et la lutte contre le terrorisme, organisée par la Police des Nations Unies (UNPOL) à la Préfecture de Tombouctou.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan annuel de formation qui a été élaboré par l'équipe régionale d'UNPOL de la MINUSMA, conjointement avec les responsables des corps des Forces de sécurité maliennes.

« Nous faisons face à des problématiques différentes dans la quête des renseignements et nous sommes à un moment critique où l'insécurité et les menaces terroristes sont croissant dans la région. Cette formation nous permettra de mieux être outillés pour avancer dans le processus de paix » a indiqué M. Hamady Bakary Traoré, Directeur de Cabinet du Gouverneur de la Région de Tombouctou.

Durant une semaine, les stagiaires ont pu approfondir leurs connaissances en matière d'identification, d'exploitation et de transmission des renseignements, mais aussi revoir les fondamentaux sur le terrorisme et ses différentes modalités opérationnelles.

Les exercices sur des cas concrets récents ont favorisé l'assimilation des aspects théoriques. Les formateurs ont profité de cette opportunité pour également sensibiliser les stagiaires sur les droits de l'Homme, les violences basées sur le genre ainsi que sur les dangers des mines et des engins explosifs.

« Toutes ces notions apprises nous aideront dans la prévention des attaques terroriste » a souligné Youssouf SANOGO, Adjudant-chef de Police de Tombouctou. Une initiative supplémentaire qui illustre bien les efforts de la Mission des Nations unies au Mali à accompagner les maliens dans leur volonté farouche de paix, stabilité et sécurité.

L'UNITÉ SALVADORIENNE DE LA MINUSMA SOUTIENT LE CENTRE DE RÉFÉRENCE DU BASKET BALL DE TOMBOUCTOU



Le contingent Salvadorien de la MINUSMA a procédé dimanche dernier, à la remise d'un montant symbolique de 361.000 Francs CFA, au Centre de Référence du Basket Ball de Tombouctou. Cette somme servira à l'électrification et l'achat des chaises pour le plus important terrain de basketball de la ville, situé dans l'enceinte du stade municipal. L'initiative encourage la pratique du Sport par les jeunes et renforce la confiance entre eux et la MINUSMA.

La cérémonie de remise s'est tenue au stade Omnisport de Tombouctou en présence des officiels salvadoriens, du commandant du Secteur Ouest de la MINUSMA, le General Sidiki Daniel Traoré, des jeunes basketteurs dudit centre et leurs encadreurs.

Dans son intervention, le Colonel Hernandez, commandant de l'Unité Aérienne Salvadorienne, s'est dit très content de voir que le sport a permis à la Mission Onusienne de se rapprocher d'avantage de la population de Tombouctou. « Je vais m'assurer que cette collaboration avec les jeunes sportifs de Tombouctou puisse favoriser la confiance entre ces jeunes et nous ! » a-t-il ajouté.

Pour sa part, Baba Mahamane, promoteur du Centre de Référence du Basket Ball de Tombouctou, a salué l'initiative du contingent. « La MINUSMA vient de nous enlever une grosse épine du pied. Avec ce geste, nous pourrions nous entraîner même la nuit et cela va nous permettre d'être plus compétitif sur le plan national dans cette discipline » a-t-il déclaré.

Les Salvadoriens sont déployés à Tombouctou depuis Mai 2015 avec une unité aérienne qui fait partie de la Force de MINUSMA du Secteur Ouest. Cette Unité compte environs quatre-vingt-dix éléments, dont des pilotes, des techniciens ainsi que du personnel médical. Elle est la première unité du Salvador à être déployée dans les Opérations des Maintien de Paix de l'ONU.

LA MINUSMA OFFRE UNE ASSISTANCE MÉDICALE AUX PERSONNES VULNÉRABLES À TOMBOUCTOU



La Police des Nations Unies, (UNPOL) conjointement avec une équipe médicale de l'Hôpital Nigérian de niveau 2, a organisé le 9 mars dernier, une journée de consultations et de soins au profit des habitants du quartier Hamabangou de Tombouctou. Ce geste visait à soulager les populations vulnérables.

Le colonel Cherif Sami, Commandant Régional de la police de la MINUSMA (UNPOL) à Tombouctou explique que cette consultation contribue à améliorer la collaboration et le rapprochement entre le personnel

en uniforme de la Mission et la population, notamment les femmes et les enfants qui sont les plus vulnérables. « Ce genre d'action continuera en faveur des populations, tant que le besoin se fera sentir » a-t-il souligné.

L'activité s'est tenue non loin du Bureau Régional de la MINUSMA. Elle a mobilisé deux équipes médicales qui ont offert des soins à 114 personnes vulnérables, dont 52 femmes, 43 enfants souffrant des maladies telles que : des maux d'estomac, de dents, ou encore de paludisme. Certaines familles entières ont bénéficié de

ces consultations médicales.

Les bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance à la Mission Onusienne pour son engagement aux côtés des populations en quête de stabilité et de paix. « Je ne dispose pas de moyens pour m'offrir des soins médicaux dans les structures de santé, mais grâce à cette solidarité de la MINUSMA, mes enfants et moi venons d'être diagnostiqués et soignés sans le moindre frais » a déclaré Aminatou Walet Mohamed, l'une des bénéficiaires.

ENBREF

10 MARS

Les travaux de construction des sites de cantonnement avancent à Likrakar (Région de Tombouctou), Fafa et Innegar (Région de Gao). L'agence d'exécution pour la MINUSMA est l'UNOPS qui emploie exclusivement des compagnies locales, des ingénieurs locaux et de la main d'œuvre originaire des villages concernés.

Les travaux prévus sur d'autres sites validés par la CTS démarreront quant à eux très prochainement.



10 MARS

Le 10 mars au matin, à la MINUSMA, le Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, a reçu M. Oscar Fernandez-Taranco, Sous-Secrétaire général à l'Appui à la Consolidation de la Paix qui effectue une visite de travail au Mali du 9 au 12 mars.

Durant cette visite, M. Fernandez-Taranco saisira l'opportunité pour mener des consultations avec les autorités maliennes sur l'appui de l'ONU aux efforts nationaux de consolidation de la paix. Rappelons qu'au titre du Fonds pour la Consolidation de la Paix, 8 agences des Nations unies et la MINUSMA unissent leurs efforts depuis début 2015 sur 5 projets d'un montant de 10.9 millions USD, visant à réduire les conflits et prévenir les rechutes. Un échange aura aussi lieu avec des femmes bénéficiaires de ces projets, venues de Tombouctou à Bamako pour l'occasion.

A noter que M. Fernandez-Taranco a participé ce matin à la Conférence internationale sur la gestion des frontières et le développement dans le Sahel, organisée par le Programme des Nations Unies pour le développement et placée sous les auspices du G5 Sahel.



14 MARS

Le 14 mars, le Représentant spécial du Secrétaire général au Mali et Chef de la MINUSMA, M. Annadif recevait une délégation du Ministère Guinéen de la Défense, conduite par le Ministre Mohamed Diane.



14 MARS

Tombouctou : Une équipe de la MINUSMA échange avec des jeunes filles

Le 9 mars 2016, le Bureau de l'Information Publique, en coordination avec une équipe exclusivement féminine de la MINUSMA a tenu, au Centre de Formation Tindéhou de Tombouctou, une séance d'information sur le mandat de la Mission Onusienne et le rôle de la femme dans le processus de paix. Animée par des représentantes des Sections DDR, Justice et Correction, Droit de l'Homme, Affaires Civiles et UNPOL, l'activité a réuni près de 70 jeunes filles.

Les participantes ont visionné des films documentaires, contenant des messages de femmes maliennes à l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes. Outre le mandat de la Mission, d'autres thèmes ont été développés par le personnel féminin de la MINUSMA, comme les droits de l'homme, l'égalité des sexes ou encore l'autonomisation des femmes. Les jeunes filles ont pu trouver des réponses à leurs questions, notamment sur le rôle de la MINUSMA dans la sécurisation des populations et sur le soutien à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali.



COMMUNIQUE DE PRESSE PRESS RELEASE MINUSMA

COMMUNIQUÉS

10 MARS : COMMUNIQUE DE LA SEPTIEME SESSION DU COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD

Bamako, le 10 mars 2016 - Le Comité de Suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, a tenu les travaux de sa septième session ordinaire les 09 et 10 mars 2016 à Bamako. Les travaux se sont déroulés dans un climat de sérénité entre les Parties, à savoir le Gouvernement du Mali, la Coordination des Mouvements de l'Azawad et la Plateforme.

Dans l'esprit des recommandations issues de la réunion consultative de haut niveau tenue le 18 janvier 2016 à Alger, le Comité a procédé à l'examen des points inscrits à son ordre du jour à savoir les questions organisationnelles relatives au budget et à la représentation au sein de ses organes et les rapports de ses quatre sous-comités thématiques, et a la validation des relevés de conclusions de sa sixième session.

Le Comité se réjouit de constater les efforts de collaboration entre les Parties maliennes, notamment exprimés dans le communiqué conjoint tripartite du 26 février 2016 pour plus de rapprochement. A ce propos, il salue l'initiative du forum de Kidal prévu du 27 au 30 mars pour formaliser les recommandations issues des diverses discussions sur la situation globale dans les régions du Nord en vue de faciliter la mise en œuvre de l'Accord. Le Comité a émis le souhait que cette initiative consolide davantage l'objectif de la réconciliation nationale poursuivi par l'Accord et a invité toutes les parties à apporter leur pleine et entière collaboration pour sa réussite.

Le Comité s'est félicité du règlement de la question de la représentativité de ses organes par le règlement des articles 10 et 24 de son règlement intérieur ainsi que l'adoption de son budget. Il a saisi l'occasion pour lancer un appel pour des contributions conséquentes qui permettraient d'assurer un financement durable et régulier de son budget.

Concernant les rapports de ses quatre sous-comité thématiques, le Comité a fait le constat que même si des progrès ont été enregistrés sur certaines actions prioritaires retenues comme l'adoption du rapport final de la MIEC, la nomination des gouverneurs des régions de Taoudénit et Ménaka, le lancement des travaux de construction de trois sites de cantonnement et la prise en charge du pré-cantonnement, plusieurs autres recommandations faites par le CSA à l'issue de sa sixième session nécessitent un effort supplémentaire pour qu'elles soient parachevées. En conséquence, les Parties sont instamment invitées à finaliser leurs discussions en cours sur les questions prioritaires retenues notamment la mise en place dans les plus brefs délais des autorités intérimaires dans les régions du Nord ainsi que l'opérationnalisation des patrouilles mixtes du Mécanisme opérationnel de coordination (MOC). Ces mesures devront être effectives avant la prochaine session du CSA.

Le Comité encourage les Parties à continuer à œuvrer pour le renforcement de la confiance et la communication entre elles en vue d'une meilleure synergie dans la dynamique de l'application de l'Accord, notamment à travers des réunions régulières des sous-comités du CSA en étroite collaboration avec le Comité Nationale de Coordination de la mise en œuvre de l'Accord (CNCA) et de ses cellules.

Le relevé des conclusions des travaux de la septième session sera adressé au Gouvernement sous le timbre du Président du CSA pour solliciter un plan d'actions adossé à un calendrier précis qui portera sur les explications quant aux actions qui ont été programmées et qui n'ont pas pu être concrétisées et quant aux mesures que le Gouvernement compte prendre pour donner suite aux recommandations formulées dans les rapports des sous-comités thématiques qui tiendront dorénavant leurs réunions dans l'intersession et selon la fréquence requises par les besoins du processus de mise en œuvre de l'Accord de Paix.

La prochaine session du Comité se tiendra à une date qui sera communiquée ultérieurement aux membres du CSA et des sous-comités thématiques.

13 MARS : INCIDENT IMPLIQUANT DES CASQUES BLEUS AU CAMP DE LA MINUSMA À TESSALIT

Le 12 mars vers 19h, un tragique incident s'est déroulé dans le camp de la MINUSMA à Tessalit, région de Kidal, lorsqu'un Casque bleu a tiré sur trois de ses collègues.

Deux morts sont à déplorer, un autre a été légèrement blessé.

Le suspect a été arrêté, la sécurité dans le camp a été renforcée, une enquête permettra de déterminer les causes et circonstances exactes de l'incident.



PETRA

Sergent du contingent suédois de la MINUSMA à Tombouctou : « Depuis que je suis née, j'ai toujours considéré la paix comme quelque chose d'acquis et je crois que tout le monde devrait avoir ce même droit. Je veux que cela devienne une réalité, c'est pour cette raison que je suis ici. Je voudrais que tous les maliens se sentent en sécurité dans leurs maisons ».





**Bamako
106.6**

MIKADO FM

La radio qu'on aime !

Bamako • Gao • Kidal • Mopti • Tombouctou



www.youtube.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



<http://minusma.unmissions.org>



www.facebook.com/minusma

